

POURQUOI UNE NOUVELLE ÉTAPE DE CONCERTATION ?

Un débat public s'est tenu de septembre 2014 à janvier 2015. Il a permis de **conforter l'opportunité du projet**, au travers de ses grands objectifs.

Il s'agit à présent, grâce à l'expression des besoins de l'ensemble des acteurs, de **valider les fonctionnalités précises** pour le projet en termes de performance du service ferroviaire et donc un scénario préférentiel d'aménagement du réseau.

Une étape de concertation complémentaire au débat public se tient donc d'octobre 2016 à février 2017 afin de recueillir l'avis des élus, des associations, des acteurs économiques, des usagers des transports en commun et du grand public sur les fonctionnalités préférentielles du projet.

L'engagement de SNCF Réseau

SNCF Réseau s'est engagé à conduire le projet **dans un esprit de dialogue et de concertation** avec le territoire et ses différentes parties prenantes.

Dans la logique de cet engagement, SNCF Réseau assurera tout au long de la vie du projet, le dialogue avec les différents acteurs, en accompagnement de l'avancement des études, conformément à sa pratique sur les grands projets d'aménagement ferroviaire.

Aller au-delà du débat public

Le débat public a permis de mettre en avant un certain nombre de thèmes qui peuvent évoluer durant cette nouvelle phase de concertation.

Parmi les questions mises en débat, certains points seront tout particulièrement traités :

- **Une vision globale des déplacements** en liant le transport ferroviaire aux autres modes de transport et en particulier aux transports sur l'ensemble des zones urbaines du territoire ;
- **Une évaluation des besoins de déplacements** dans et entre les régions à l'horizon 2030 en intégrant les évolutions possibles de la population ;
- **Les temps de parcours et les fréquences** optimum pour desservir l'ensemble du territoire concerné compris entre les pôles urbains de Nantes, Rennes, Brest et Quimper ;
- **L'accroissement de la capacité et de la qualité de service** du réseau notamment aux abords des principaux « nœuds ferroviaires » ;
- **Une recherche du meilleur rapport coût-efficacité** des solutions possibles en évaluant leurs impacts sur la dépense publique ;
- **Les scénarios d'aménagement** : il s'agit de préciser les investissements de développement à engager (sur le réseau existant et concernant les tronçons de lignes nouvelles).



ZOOM SUR LE GARANT DE LA CONCERTATION

À la demande de SNCF Réseau, la concertation est placée sous l'égide d'un garant, Alain RADUREAU, désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP). Neutre et indépendant vis-à-vis du projet et de SNCF Réseau, il vérifie notamment la qualité et la transparence des informations transmises lors de la concertation et la libre expression de chacun.

D'OCTOBRE 2016 À FÉVRIER 2017 : LA PAROLE EST À VOUS !

Un dispositif de concertation ambitieux

Afin de permettre à chacun de s'informer et de donner son avis sur le projet LNOBPL, un important dispositif de concertation est déployé.

LA CONCERTATION

LIAISONS NOUVELLES
OUEST BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
GRAND PROJET FERROVIAIRE



UN DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION EN LIGNE

- Un site internet www.lnobpl.fr
- Un simulateur « *serious game* » pour imaginer le projet
- Un forum participatif
- Un panel de citoyens interrogés par internet



DES ATELIERS PARTICIPATIFS

- Citoyens
- Associations environnementales et d'usagers des transports en commun
- Acteurs économiques
- Élus du territoire
- Des actions spécifiques vers les jeunes

ZOOM SUR LE SIMULATEUR DE SCÉNARIOS

Un simulateur de scénarios, outil innovant au service de la concertation, a été imaginé par SNCF Réseau et ses partenaires. Ce « *serious game* » offre à chacun la possibilité de jouer le rôle du chef de projet LNOBPL en concevant lui-même son scénario et en le partageant sur le forum du projet. À vous de jouer !



Les suites données à la concertation

À l'issue de la concertation, le garant rédige un rapport d'évaluation de la concertation. Ce rapport, rendu public, est destiné à la CNDP qui l'a missionné.

Le bilan de la concertation de SNCF Réseau sur les suites du projet LNOBPL synthétisera les différents avis et les propositions ainsi que les réponses apportées sur le projet. Le bilan soulignera l'apport du public et des acteurs au projet. Dans la dernière partie du bilan, SNCF Réseau indiquera ce qu'il retient de la concertation.

C'est sur la base de ce bilan de la concertation et des études complémentaires que le Comité de pilotage (COPI) - associant l'ensemble des partenaires du projet - proposera une solution d'aménagement pour la poursuite du projet LNOBPL.

Pour plus d'information

www.lnobpl.fr

Pour nous contacter

lnobpl@sncf-reseau.fr

Suivez-nous sur Twitter

[@lnobpl](https://twitter.com/lnobpl)

Rédaction : SNCF Réseau / État d'Esprit Stratis

Conception - réalisation : Parimage

CONCERTATION

SUR LE PROJET FERROVIAIRE
DE LIAISONS NOUVELLES OUEST
BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE
(LNOBPL)

INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ !

www.lnobpl.fr



LIAISONS NOUVELLES
OUEST BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
GRAND PROJET FERROVIAIRE



LNOBPL : UNE RÉPONSE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Le projet de Liaisons nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire permet d'aménager à horizon 2030 le réseau ferroviaire à l'ouest de Nantes et de Rennes, et entre ces deux capitales régionales.

Il vise à rendre plus performants les déplacements en train, de courte, moyenne et longue distances.

Le projet consiste, en cohérence avec les politiques actuelles d'amélioration du réseau existant, à accroître les performances du réseau pour répondre aux besoins de demain en proposant diverses solutions techniques d'aménagement.



Les défis du territoire

Le projet LNOBPL entend répondre aux défis majeurs pour lesquels le territoire va devoir se mobiliser dans les années à venir. Dans la continuité des politiques actuelles d'amélioration du transport ferroviaire, le projet LNOBPL consiste à **rendre plus performant le réseau existant** des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire.



La forte croissance démographique. Plus 20 % d'habitants d'ici 2040 principalement dans les villes et sur le littoral.



Le maintien de l'attractivité économique. Deux régions qui doivent conforter leur compétitivité.



La cohésion du territoire entre les métropoles de Brest, Nantes et Rennes, et les villes intermédiaires.

Une réponse aux nouveaux enjeux de mobilité

L'attractivité du territoire et son dynamisme économique soulèvent à toutes les échelles, de **nouveaux enjeux de mobilité** :

- **UN ENJEU DE LONGUE DISTANCE** : en favorisant une meilleure connexion aux métropoles européennes ;
- **UN ENJEU DE MOYENNE DISTANCE** : en renforçant la connexion à la région capitale ;
- **UN ENJEU DE COURTE DISTANCE** : en renforçant les liaisons internes au territoire, mais également les liaisons avec les régions limitrophes ;
- **UN ENJEU DE PROXIMITÉ** : en développant les transports collectifs périurbains.

Le projet ferroviaire de Liaisons nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire entend apporter des solutions adaptées et complémentaires à ces enjeux de premier ordre.

Anticiper l'avenir

Face à ces défis majeurs, SNCF Réseau poursuit son action de modernisation du réseau sur le territoire. L'arrivée à l'été 2017 de la LGV Bretagne - Pays de la Loire entre Le Mans et Rennes en est un exemple concret. Cette nouvelle infrastructure sera accompagnée d'autres améliorations importantes sur le réseau de l'Ouest, comme la mise en place du cadencement des horaires.

Cependant, il faut d'ores et déjà anticiper l'avenir et le réseau principal atteindra la limite du possible, tant en capacité qu'en temps de parcours, à l'horizon 2030.

LNOBPL : UN PROJET POUR ET AVEC LE TERRITOIRE

Le développement du transport ferroviaire apparaît comme une alternative durable à la route pour les courtes et moyennes distances, et à l'avion pour les plus longues distances, dans une politique globale favorisant l'intermodalité.

Des objectifs ambitieux validés par le débat public



Améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne. Brest et Quimper à 3 heures de Paris.



Renforcer le réseau intervilles et l'irrigation des territoires par un maillage de dessertes rapides et performantes.



Rapprocher les capitales régionales Nantes et Rennes par une desserte rapide et cadencée.



Desservir l'aéroport du Grand Ouest pour toute son aire de chalandise.



Dégager des possibilités d'évolution à long terme du réseau en augmentant la capacité notamment aux abords des principales agglomérations (voyageurs et fret).

Ces 5 objectifs représentent la feuille de route qui doit être appliquée. Ils doivent à présent être détaillés en définissant des fonctionnalités précises pour le projet qui se traduiront dans un scénario préférentiel.



Une démarche partenariale

Le projet s'inscrit dans une démarche partenariale entre l'ensemble des acteurs clés du territoire. Ainsi, SNCF Réseau est le maître d'ouvrage, en charge de la définition du projet. L'État, les Régions Bretagne et Pays de la Loire, les quatre départements bretons et la Loire-Atlantique, et les métropoles de Brest, Nantes et Rennes sont les partenaires du projet.



Des solutions techniques variées pour un projet global

Sur la base des éclairages du débat public de 2014-2015 et des études réalisées, le projet a été affiné. L'ensemble des solutions techniques étudiées est aujourd'hui regroupé dans quatre grandes familles d'aménagement.

Les solutions techniques retenues suite à cette nouvelle étape de concertation permettront de constituer un scénario préférentiel répondant aux objectifs du projet dans un cadre financier acceptable.



L'aménagement au plus proche de l'existant : consiste à rectifier le tracé existant pour augmenter les vitesses, en restant à proximité du réseau existant mais en sortant des emprises.



La modernisation : consiste à électrifier la ligne et adapter la signalisation. Cette solution concerne spécifiquement l'axe Brest / Quimper qui est le seul axe du périmètre qui n'est pas électrifié.



Section de ligne nouvelle : consiste à créer des sections de lignes nouvelles permettant des circulations jusqu'à 320 km/h.



L'aménagement capacitair : consiste à augmenter le nombre de voies, afin de pouvoir faire circuler plus de trains.

